

COMMUNE DE VILLENEUVE

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Dossier présenté par :

G&A Vallières et Charvet SA
Architectes - Urbanistes FSJ
Groupe d'études en aménagement du territoire
planification et écologie urbaine
E-mail: info@gsepartners.ch

28 rue de Bourg
CH-1003 Lausanne
Tél: 021 310 01 40
Fax: 021 310 01 46
www.gsepartners.ch

Approuvé par la Municipalité de Villeneuve dans sa séance du : 11 janvier 2005

Le Syndic : Daniel Flückiger
Le Secrétaire : Yves Martin



Soumis à l'enquête publique du 27 mai au 27 juin 2005

Le Syndic : Daniel Flückiger
Le Secrétaire : Yves Martin



Adopté par le Conseil Communal de Villeneuve dans ses séances du : 22 mars 2007 et 6 décembre 2007

Approuvé préalablement par le Département compétent Lausanne le : 31 MARS 2008

Le Président : Nicolas Gachoud
Le Secrétaire : Mario Ballinari



Le Chef du Département : Jean-Claude Mermoud



Mis en vigueur le : 13 MAI 2008

LEGENDE

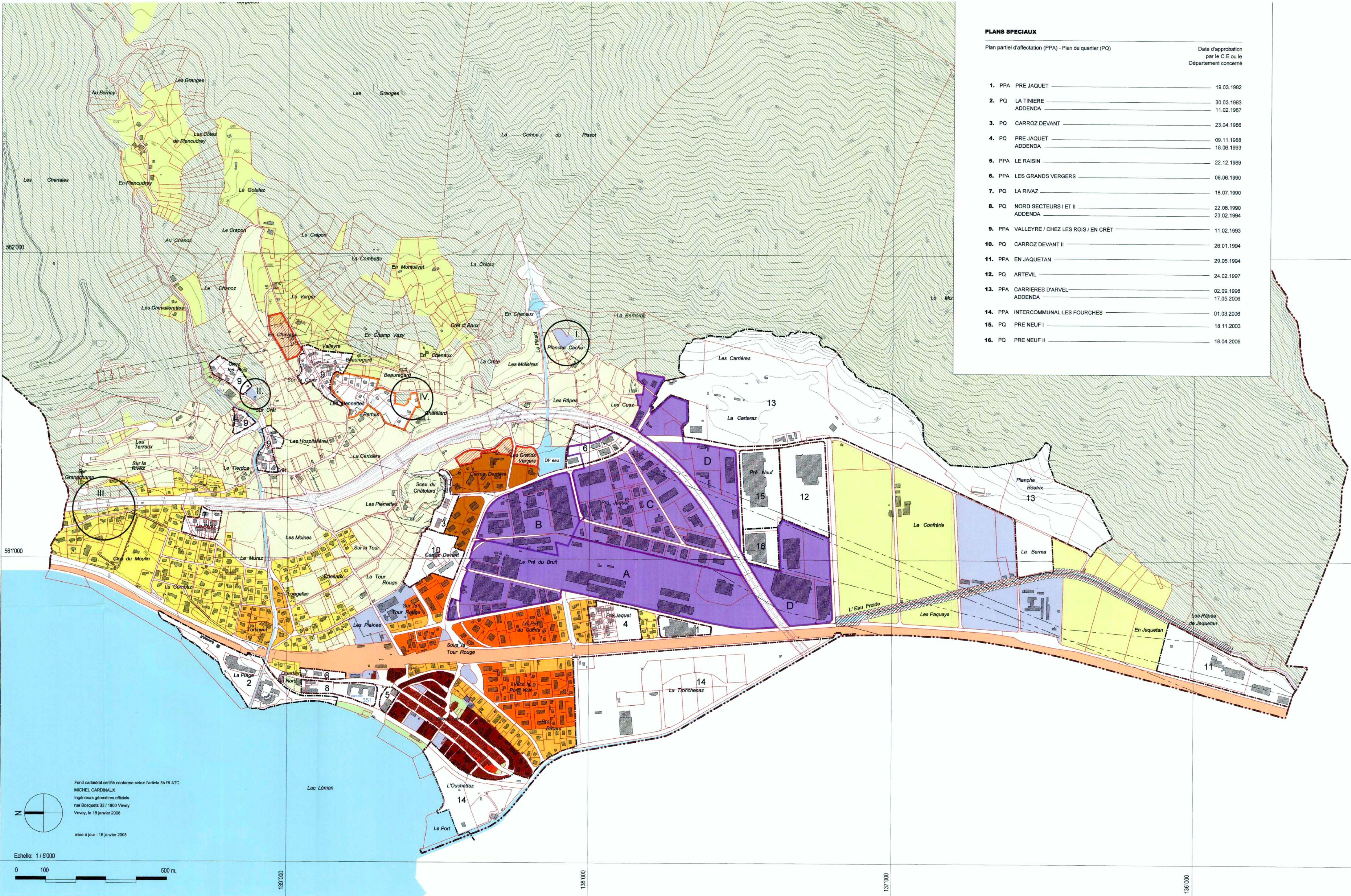
- Zone d'intérêt historique
- Zone du Bourg
- Zone d'habitation collective A
- Zone d'habitation collective B
- Zone de villas moyenne densité
- Zone de villas faible densité
- Zone de construction à faible densité
- Zone d'activités, secteurs A, B, C, D
- Zone viticole
- Zone de verdure
- Zone de construction d'utilité publique
- Zone agricole et alpestre
- Zone ferroviaire
- Aire forestière
- Zone de revitalisation de l'Eau Froide
- Secteur soustrait à l'approbation du plan général d'affectation, affectation à définir ultérieurement

Indications complémentaires:

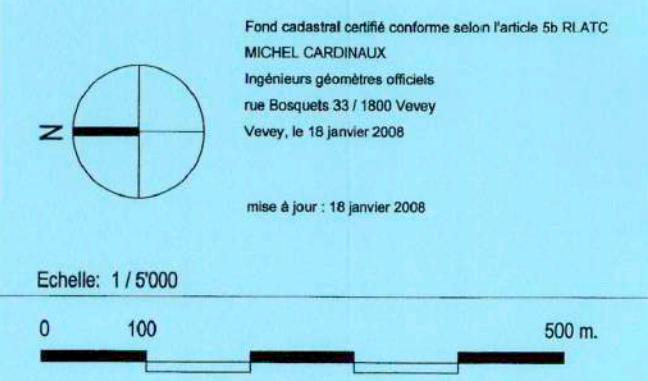
- Périmètres traités par plans spéciaux (plan de quartier ou plan partiel d'affectation)
- Secteurs faisant l'objet de la délimitation de lisières du 23 janvier 2003 et du 2 juin 2003
 - I. Planche Cache (éch. 1:500)
 - II. Sur Crêt (éch. 1:500)
 - III. Clos du Moulin - Grandchamp (éch. 1:500)
 - IV. Beaugard (éch. 1:500)

Cours d'eau principaux
 L'Eau Froide - La Tinière, Le Pissot

Ligne à Haute tension



PLANS SPECIAUX	
Plan partiel d'affectation (PPA) - Plan de quartier (PQ)	Date d'approbation par le C.E ou le Département concerné
1. PPA PRE JAQUET	19.03.1982
2. PQ LA TINIERE	30.03.1983
ADDENDA	11.02.1987
3. PQ CARROZ DEVANT	23.04.1986
4. PQ PRE JAQUET	09.11.1988
ADDENDA	18.06.1993
5. PPA LE RAISIN	22.12.1989
6. PPA LES GRANDS VERGERS	08.06.1990
7. PQ LA RIVAZ	18.07.1990
8. PQ NORD SECTEURS I ET II	22.08.1990
ADDENDA	23.02.1994
9. PPA VALLEYRE / CHEZ LES ROIS / EN CRÉT	11.02.1993
10. PQ CARROZ DEVANT II	26.01.1994
11. PPA EN JAQUETAN	29.06.1994
12. PQ ARTEVIL	24.02.1997
13. PPA CARRIERES D'ARVEL	02.09.1998
ADDENDA	17.05.2006
14. PPA INTERCOMMUNAL LES FOURCHES	01.03.2006
15. PQ PRE NEUF I	18.11.2003
16. PQ PRE NEUF II	18.04.2005



Fond cadastral certifié conforme selon l'article 16 RI ATC
MICHEL CARDINAUX
Ingénieurs géomètres officiels
rue Bosquets 33 / 1800 Vevey
Vevey, le 18 janvier 2008
mise à jour : 18 janvier 2008